

Comparaison entre pays des coûts de l'éducation :

des sources de financement aux dépenses

Luc Brière
Marguerite Rudolf

Bureau du compte de l'éducation et du patrimoine des établissements
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part du financement public dans les dépenses d'éducation s'élève à 91 % pour le niveau primaire-secondaire (- 0,7 point par rapport à 2000) mais représente moins de 70 % pour le supérieur (- 5 points par rapport à 2000).

En moyenne, les collectivités territoriales constituent le principal financeur public du primaire-secondaire, mais assurent une part plus faible du financement du supérieur.

La part du financement public dans le primaire-secondaire est en France légèrement supérieure à la moyenne et reste stable entre 2000 et 2008. Pour le supérieur, la part du financement public est en France au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE mais en léger repli entre 2000 et 2008.

Le poids des dépenses d'éducation dans le PIB progresse légèrement entre 1995 et 2008 dans les pays de l'OCDE, passant de 5,6 % à 5,8 %. La hausse de la dépense par élève entre 1995 et 2008 est en moyenne dans l'OCDE plus rapide dans le primaire-secondaire (+ 54,0 %) que dans le supérieur (+ 14,1 %) alors qu'en France, la progression est plus forte pour le supérieur (16,6 %) que pour le primaire-secondaire (+ 4,6 %).

Cet article s'attache tout d'abord à analyser la structure de financement des dépenses d'éducation au sein des pays de l'OCDE et son évolution récente. Cela permet de souligner que le poids très prépondérant des financeurs publics dans le primaire et le secondaire peut se comprendre au regard du développement des systèmes éducatifs dans les pays développés, caractérisé par leur prise en charge par les pouvoirs publics dans le but d'instruire et de former les plus jeunes classes d'âge jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Dans un grand nombre de pays, l'accès à l'enseignement supérieur dont le développement a été postérieur, et reste moins généralisé, s'est accompagné d'un poids plus important du financement privé. Tous niveaux confondus, au sein des financeurs publics, le poids respectif de l'État central et des collectivités territoriales dépend en partie des choix en matière d'organisation administrative des pays, le rôle des échelons locaux étant plus important dans les États fédéraux.

Ensuite, une fois dressé ce panorama sur les sources de financement, il s'agira de faire apparaître que les

efforts des financeurs publics et privés se combinent différemment selon les pays et dans le temps au cours des quinze dernières années, pour déterminer le niveau des dépenses d'éducation, elles-mêmes considérées à la fois par rapport à la richesse nationale et par rapport aux effectifs scolarisés.

EN MOYENNE, LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES FINANCENT LA PLUS GRANDE PARTIE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION, ET EN PARTICULIER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La part du financement public est majoritaire mais en repli

En 2008, au niveau de la moyenne de l'OCDE, 83,5 % de la dépense d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, est d'origine publique. D'assez fortes disparités existent néanmoins entre les pays sélectionnés : la part relative du financement public s'échelonne de 59,6 % pour la Corée du Sud à 97,4 % pour la Finlande, soit un écart de 37,8 points. Cette part est la plus importante dans

les pays nordiques et en Belgique (entre 92 et 98 %)¹. La France (90 %) se situe également en tête de classement, aux côtés de l'Italie (91,4 %). Aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne, la participation du secteur public est importante mais reste en deçà de la plupart des pays européens (entre 84 et 87 %). Les pays asiatiques et anglo-saxons se distinguent des autres pays, avec une part du secteur privé dans le financement de la dépense d'éducation beaucoup plus importante que la moyenne (entre 29 et 40 % contre 17 %) (graphique 1).

Dans la moyenne des pays de l'OCDE², la part du secteur public dans la dépense d'éducation tous niveaux d'enseignements confondus a diminué de 2 points entre 2000 et 2008. Parmi les pays retenus, le Royaume-Uni se distingue avec une diminution très forte du financement public tous niveaux d'enseignements confondus (- 15,7 points),

suivis du Japon (- 4,6 points), du Danemark³, (- 3,8 points) et de l'Italie (- 2,9 points). En France, le poids du financeur public a également diminué entre 2000 et 2008 (- 1,2 point) mais moins vite que la moyenne. À l'opposé, aux États-Unis, on constate une forte augmentation du poids du financeur public entre 2000 et 2008 (+ 3,7 points)⁴. Dans la majorité des pays observés, la part relative du financement public est restée relativement stable sur la période considérée (évolution inférieure à un point à la hausse ou à la baisse).

Le financement public est plus élevé et moins dispersé entre les pays pour le primaire-secondaire que pour les autres niveaux d'études

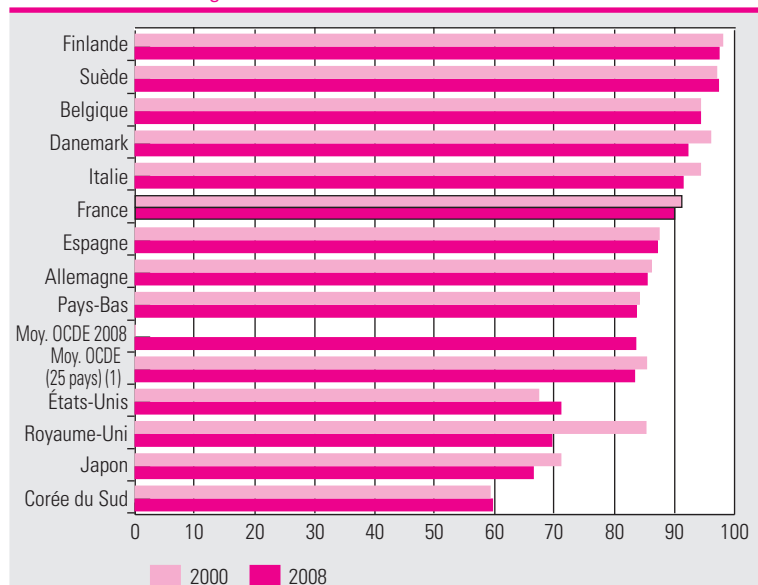
En moyenne, pour les pays de l'OCDE, l'enseignement primaire-secondaire affiche la participation relative du secteur public la plus

importante (91 %), ceci s'expliquant vraisemblablement par le fait que ces niveaux d'études recouvrent la scolarité obligatoire, niveaux ayant constitué historiquement la priorité des efforts des pouvoirs publics. La participation des financeurs publics aux autres niveaux d'études est moins importante : 81,5 % pour le préprimaire et seulement 68,9 % pour les études supérieures. Quel que soit le pays de l'OCDE, en 2008, les établissements d'enseignement primaire-secondaire sont en très grande partie financés par les administrations publiques (participation supérieure à 77 %) et l'intervalle entre les parts minimale et maximale est moins important (22,1 points) que pour les autres niveaux d'études.

Au Royaume-Uni et en Corée du Sud, l'effort des financeurs privés dans les études primaires-secondaires est plus important que la moyenne et tend à s'accroître

Dans les pays nordiques, la part du financeur public est supérieure ou

Graphique 1 - Poids du financeur public dans la dépense d'éducation (%)
Tous niveaux d'enseignement confondus



(1) Moyenne calculée sur l'ensemble des pays de l'OCDE ayant à la fois répondu en 2000 et en 2008, soit 25 pays.

Remarque : données manquantes pour la Norvège.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*.

NOTES

1. Pas de données disponibles pour la Norvège.

2. Moyenne recalculée sur les 25 pays de l'OCDE dont les données sont à la fois disponibles en 2000 et 2008.

3. La baisse est beaucoup plus importante tous niveaux d'enseignement confondus que celle observée pour le primaire-secondaire (- 0,2 point) et l'enseignement supérieur (- 2,1 points). Nous ne disposons pas de données d'évolution concernant le financement public du préprimaire.

4. Cela s'explique essentiellement par une forte baisse des investissements privés vers l'enseignement supérieur entre 2007 et 2008, mais n'empêche pas que la part de la dépense publique d'éducation des États-Unis soit toujours en 2008 très en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (cf. Note 8).

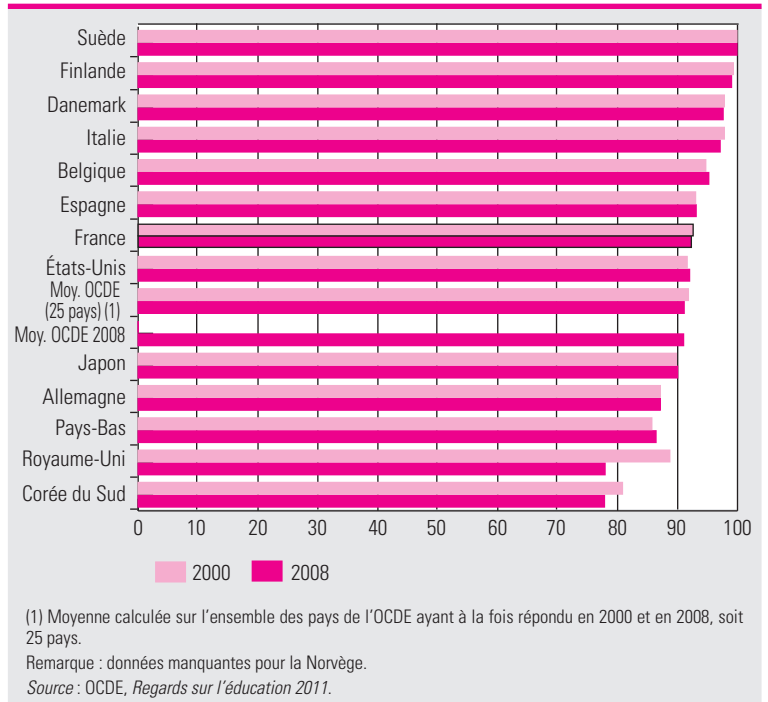
égale à 98 %⁵. La France (92,3 %) ne se situe que très légèrement au dessus de la moyenne de l'OCDE (+ 1,3 point). En Corée du Sud et au Royaume-Uni, la participation des administrations publiques dans le financement de la dépense pour l'enseignement primaire-secondaire est la moins importante (78 %). Aux Pays-Bas (86,4 %) et en Allemagne (87,1 %), le poids des financeurs publics est également en dessous de la moyenne de l'OCDE (respectivement - 4,6 et - 3,9 points). Cela est lié à l'importance de la formation en alternance dans le second cycle du secondaire et des contributions des entreprises versées dans ce cadre (*graphique 2*).

Pour la moyenne des pays de l'OCDE⁶, l'évolution du poids du financeur public est relativement stable entre 2000 et 2008 dans le primaire-secondaire (- 0,7 point). Le poids des financeurs publics a particulièrement diminué au Royaume-Uni (- 10,8 points) et en Corée du Sud (- 3 points); les évolutions constatées pour les autres pays – dont la France – étant de faible ampleur (inférieures à ± 1 point).

Très forte disparité du poids du financeur public dans l'enseignement supérieur selon les pays...

Pour l'enseignement supérieur, le poids du financeur public varie fortement selon les pays (intervalle de 74,6 points). En tête de distribution, apparaissent le Danemark, la Finlande et la Norvège, où le financement des établissements d'enseignement supérieur est quasi intégralement public (poids supérieur ou égal à 95 %). Ces pays se caractérisent par un accès quasi gratuit à l'enseignement supérieur. À l'opposé, les pays anglo-

Graphique 2 - Poids du financeur public dans la dépense d'éducation (%)
Enseignement primaire et secondaire



saxons et asiatiques affichent des parts de financement public très inférieures à la moyenne (entre 21 % et 36 %) et la participation des familles ou des étudiants eux-mêmes au financement de l'enseignement supérieur est importante (de 41 % à 52 %). Avec 81,7 % du financement de la dépense pour l'enseignement supérieur d'origine publique, la France se situe bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (+ 13 points), aux côtés de l'Allemagne (85,4 %) et de l'Espagne (78,9 %) (*graphique 3*).

... avec des diminutions importantes au Royaume-Uni, au Japon et en Italie

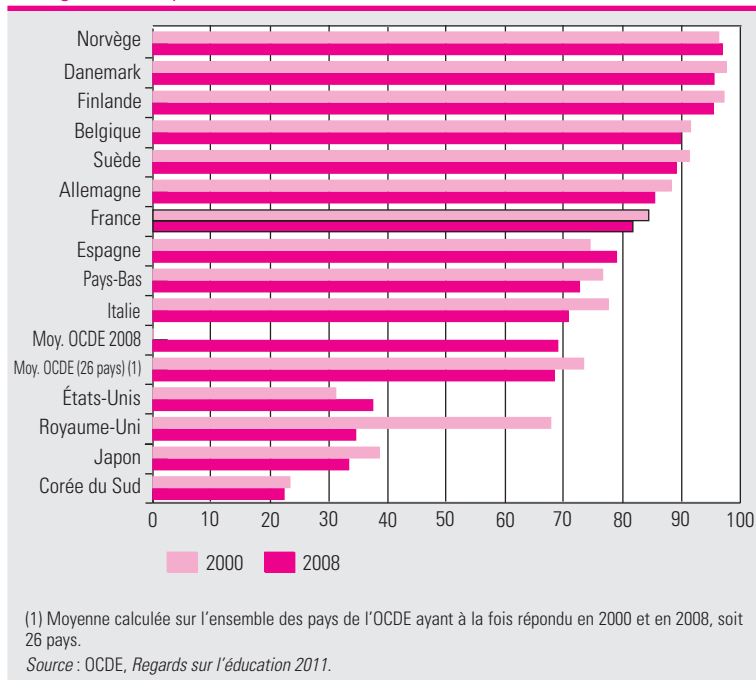
Pour la moyenne des pays de l'OCDE⁷, le poids du financeur public a fortement diminué dans l'enseignement supérieur depuis 2000 (- 5 points). Face à la scolarisation croissante dans l'enseignement supérieur, le recours à des financements privés a pu consti-

tuer une solution pour répondre à l'exigence de moyens supplémentaires. Ainsi, l'augmentation du nombre d'étudiants (+ 24 % au sein de l'OCDE), entraînant une augmentation des ressources nécessaires à l'enseignement supérieur, s'est traduite dans certains pays par des apports croissants des financeurs privés (ménages, entreprises en particulier). Ainsi, le poids du financeur public a baissé dans tous les pays considérés depuis 2000, sauf aux États-Unis⁸ (+ 6,3 points) et en Espagne (+ 4,4 points), et dans une moindre mesure en Norvège (+ 0,6 point).

NOTES

- 5. Pas de données disponibles pour la Norvège.
- 6. Moyenne recalculée sur les 25 pays de l'OCDE dont les données sont à la fois disponibles en 2000 et 2008.
- 7. Moyenne recalculée sur les 26 pays dont les données sont à la fois disponibles en 2000 et en 2008.

Graphique 3 - Poids du financeur public dans la dépense d'éducation (%)
Enseignement supérieur



Le Royaume-Uni (- 33,1 points) et dans une moindre mesure, l'Italie (- 6,9 points) et le Japon (- 5,2 points) figurent en tête des pays où ce poids a particulièrement diminué, ce qui peut s'expliquer par le fait que ces trois pays sont concernés par une augmentation des droits d'inscription sur la période considérée. Pour les autres pays, la diminution du poids du financeur public est beaucoup plus faible et varie entre 1 point en Corée du Sud et 3,9 points aux Pays-Bas. En France, cette diminution est de 2,7 points.

Le préprimaire très inégalement financé par le public selon les pays

De fortes disparités entre les pays apparaissent aussi pour le poids du financement public dans le préprimaire⁹, mais à un degré moindre que celles observées pour l'enseignement supérieur. En 2008, ce poids varie de 43,5 % pour le Japon à 100 % pour la Suède. La Suède, les Pays-Bas

et la Belgique affichent des taux de financement public supérieurs à 95 % tandis que dans les pays asiatiques, le financement du préprimaire est principalement d'origine privée (56,5 % au Japon, 54,5 % en Corée du Sud). Avec un taux de financement public de 94 %, la France se situe au même niveau que l'Italie (93,3 %).

L'origine du financement public, central ou local, se décline différemment selon les pays et les niveaux d'enseignement

Le financement public du primaire-secondaire provient majoritairement des collectivités territoriales...

Pour la moyenne des pays de l'OCDE, l'État central est minoritaire dans le financement de la dépense d'éducation dans le primaire-secondaire : en 2008, seuls 34 % de cette dépense d'éducation était financée

par l'État central, le reste étant pris en charge par les collectivités territoriales. En revanche, pour le financement des études supérieures, c'est la situation inverse : l'État central assure la quasi-totalité du financement pour la moyenne des pays de l'OCDE (82,4 %), les collectivités territoriales n'en prenant en charge que 17,6 %.

... sauf en France et en Italie, où l'État central est le principal financeur

Le poids du financement central des études primaires-secondaires varie considérablement suivant les pays retenus : de 0,4 % aux États-Unis à 84,6 % aux Pays-Bas. Pour ce pays, ainsi qu'en Italie (81,9 %) et en France (68,9 %), la plus grande partie du financement public est assurée par l'État central. Néanmoins, en France, les collectivités territoriales constituent une seconde source de financement public (31,1 %) beaucoup plus importante que dans les deux autres pays (entre 15 et 18 %). À l'inverse, aux États-Unis (0,4 %), au Japon (0,6 %) et en Corée du Sud (0,7 %), le poids du financement central est extrêmement faible et ce sont les collectivités territoriales

NOTES

8. Aux États-Unis, la hausse du poids du financement public dans l'enseignement supérieur s'observe essentiellement entre 2007 et 2008 (+ 5,8 points) suite à une forte baisse des investissements privés. Si on se restreint à la période 2000-2007, l'évolution du poids du financeur public n'a été que de + 0,5 point. Cela n'empêche pas que le poids du financeur public dans la dépense d'enseignement supérieur en 2008 soit toujours bien en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE.

9. Pas d'évolution disponible sur le poids du financement public pour le préprimaire.

qui assurent quasi intégralement le financement public des études primaires-secondaires. Dans les pays nordiques¹⁰, l'État central est minoraire dans le financement public. Toutefois au Danemark, le poids du financeur central (42,4 %) est beaucoup plus important qu'en Norvège (10,1 %) ou en Finlande (9,5 %), et se situe même 8,4 points au dessus de la moyenne de l'OCDE. Parmi les pays fédéraux européens, le poids du financeur central est environ deux fois plus élevé en Belgique (20,9 %) qu'en Allemagne ou en Espagne (respectivement 8,6 % et 11,4 %). Malgré une participation des administrations publiques moins importante pour les pays anglo-saxons et asiatiques, le Royaume-Uni se détache nettement, avec une participation de l'État central de 24,7 % dans le financement public contre moins de 1 % pour les autres pays (graphique 4).

Le poids des collectivités territoriales dans le financement public du primaire-secondaire en hausse, surtout en France et en Espagne

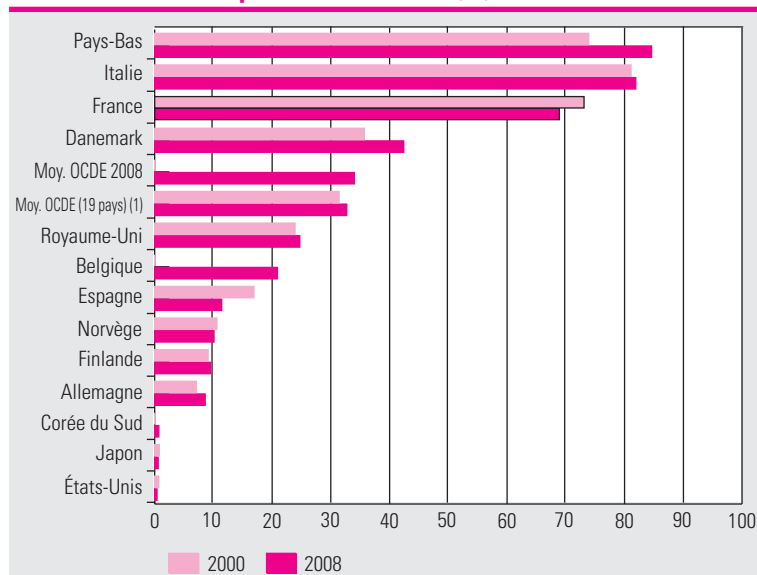
Le poids du financement de l'État central vers les établissements d'enseignement primaire et secondaire a diminué de 1,4 point en moyenne¹¹ entre 2000 et 2008 pour la moyenne des pays de l'OCDE. Parmi les pays observés¹², la part du financement central a augmenté dans sept pays et diminué dans cinq autres. Le financement central a fortement augmenté en proportion aux Pays-Bas (+ 10,7 points) et au Danemark (+ 6,7 points), et dans une moindre mesure en Allemagne (+ 1,5 point). À l'inverse, en Espagne (- 5,5 points) et en France (- 4,1 points), le poids

de l'État central a diminué plus que la moyenne. En France, cela s'explique essentiellement par les lois de décentralisation pour le second degré¹³. Dans les autres pays, les évolutions à la hausse ou à la baisse sont inférieures à un point.

Le financement public de l'enseignement supérieur provient essentiellement de l'État central, sauf dans les pays fédéraux...

En dehors des pays fédéraux, l'effort de l'État central dans le financement public des études supérieures est supérieur à 79 %. Parmi les pays en tête de distribution, on retrouve trois pays nordiques (Norvège, Suède, Danemark), avec 95 % ou plus de la dépense publique financée par l'État central. Suivent ensuite le Japon (93,2 %) et la Corée du Sud (92,2 %), puis plus loin la France (89,1 %) et l'Italie (85 %). La Finlande se distingue des autres pays nordiques avec une part du financeur central (79,4 %) moins importante de 20 points environ et de 3 points inférieure à celle de la moyenne OCDE. Enfin, les pays fédéraux se situent dans une position particulière caractérisée par un finan-

Graphique 4 - Part du financement central dans la dépense publique vers les établissements du primaire-secondaire (%)



(1) Moyenne recalculée sur les 19 pays dont les données sont à la fois disponibles en 2000 et en 2008.

Remarque : données 2000 manquantes pour la Belgique et la Corée du Sud, données 2000 et 2008 manquantes pour la Suède.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*.

NOTES

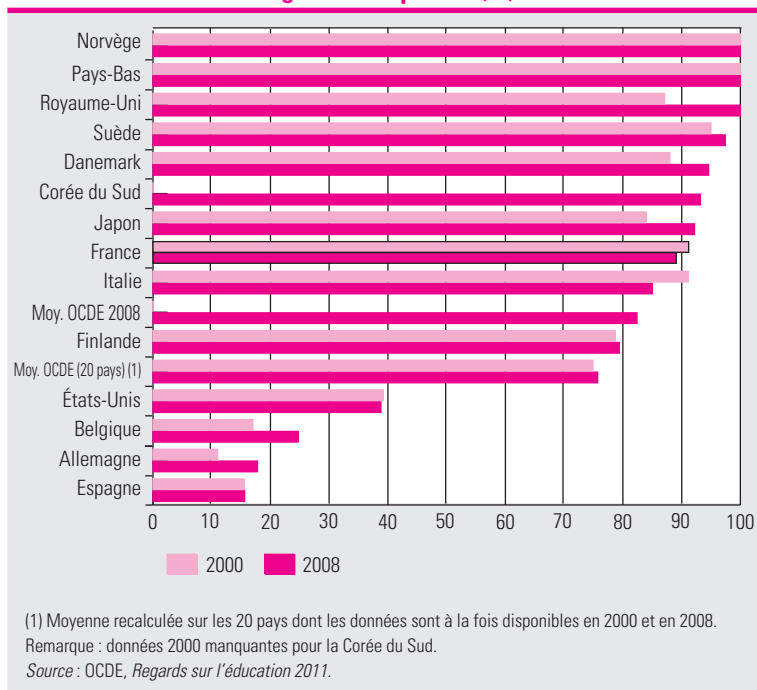
10. Pas de données disponibles pour la Suède.

11. Moyenne recalculée sur les 19 pays pour lesquels les données sont à la fois disponibles en 2000 et en 2008. Pour cet indicateur, l'interprétation des évolutions doit se faire en prenant en compte que la couverture des données peut ne pas être la même en 2008 qu'en 2000.

12. Données 2000 manquantes pour la Corée du Sud et la Belgique.

13. La gestion des personnels techniciens et ouvriers de service (TOS) a été transférée aux collectivités (régions et départements) à partir de 2006.

Graphique 5 - Part du financement central dans la dépense publique vers les établissements d'enseignement supérieur (%)



cement public des établissements d'enseignement supérieur assuré essentiellement par les collectivités territoriales. Ce poids des collectivités locales est plus important pour les pays fédéraux européens (entre 75 et 84 %) que pour les États-Unis (61,2 %) (*graphique 5*).

... et le poids du financement central tend à croître, sauf en France et en Italie

Entre 2000 et 2008, pour la moyenne des pays de l'OCDE¹⁴, à la différence du primaire-secondaire, la participation de l'État central a légèrement

augmenté dans le financement public des établissements d'enseignement supérieur (+ 0,8 point). Le Royaume-Uni, avec une hausse de 12,9 points, affiche la progression la plus forte. Le Danemark, l'Allemagne, la Belgique et le Japon enregistrent également des hausses importantes (entre 7 et 8 points). À l'inverse, le poids du financeur central diminue en Italie (- 6,1 points) et en France (- 2,1 points).

Les structures de financement ainsi décrites constituent le cadre à partir duquel le niveau des dépenses lui-même se fixe et évolue compte tenu des moyens alloués par les financeurs. Ces dépenses peuvent être comparées dans l'espace et dans le temps, soit en les considérant par rapport au produit intérieur brut (PIB), une fois neutralisées les disparités de pouvoir d'achat entre pays, soit sous l'angle de la dépense moyenne par élève ou étudiant.

EN MOYENNE DEPUIS 1995, FAIBLE CROISSANCE DES DÉPENSES D'ÉDUCATION RAPPORTÉES AU PIB, MAIS CROISSANCE PLUS SOUTENUE DES DÉPENSES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépenses d'éducation en France : une part dans le PIB proche de la moyenne de l'OCDE... mais en baisse

Comparée aux autres pays de l'OCDE, la France présente une dépense d'éducation rapportée au PIB, tous niveaux confondus, proche de la moyenne OCDE (6,0 % contre 5,9 %). Néanmoins, par rapport au milieu des années quatre-vingt-dix, le poids des dépenses d'éducation dans le PIB a reculé de 0,6 point en France alors que, pour la moyenne des pays de l'OCDE, ce même ratio a augmenté de 0,2 point. En effet, en 1995, la France présentait alors une dépense d'éducation rapportée au PIB de 1,0 point supérieure à celle de la moyenne de l'OCDE (6,6 % contre 5,6 %, en ne retenant que les 26 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles pour toutes les années étudiées). En 2008, la France se situait seulement à 0,2 point au-dessus de la moyenne de ces mêmes 26 pays (6,0 % contre 5,8 %) (*graphique 6*).

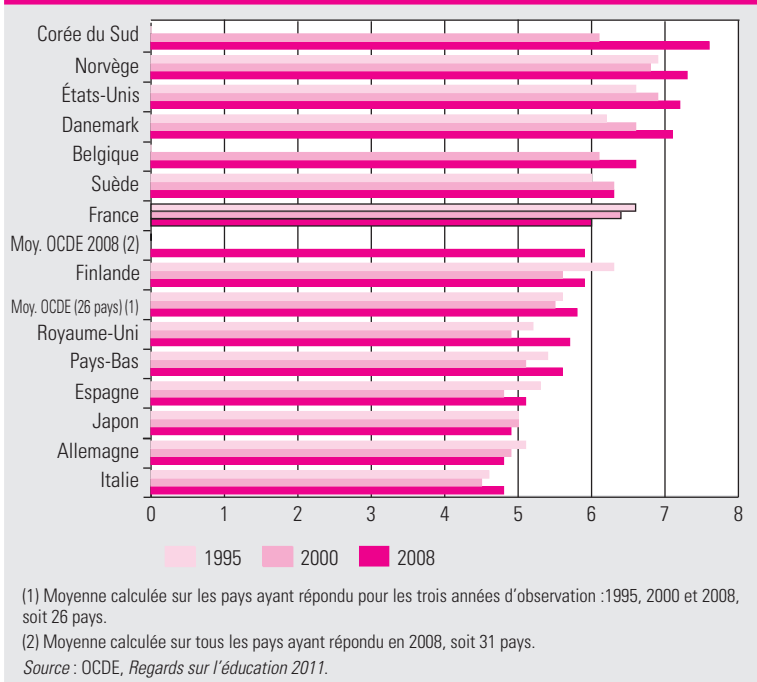
Comme pour la France, mais en partant d'un niveau plus bas en 1995, les dépenses d'éducation de la Finlande, de l'Espagne et de l'Allemagne se replient relativement au PIB.

D'autres pays européens présentent en revanche une hausse des dépenses d'éducation dans le PIB entre 1995 et 2008. Au Royaume-Uni,

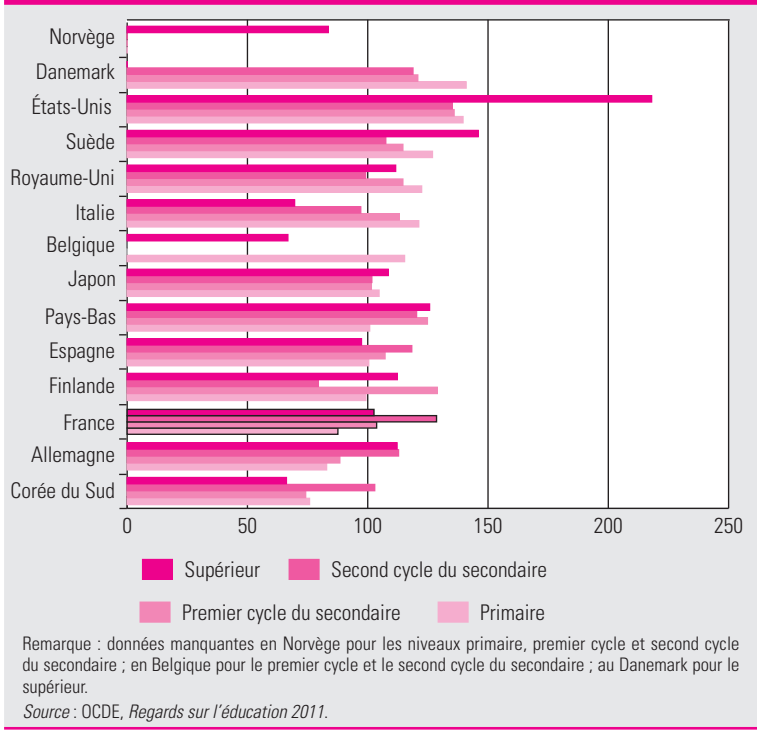
NOTE

14. Moyenne recalculée sur les 20 pays dont les données sont à la fois disponibles en 2000 et en 2008. Pour cet indicateur, l'interprétation des évolutions doit se faire en prenant en compte que la couverture des données peut ne pas être la même en 2008 qu'en 2000. Données 2000 manquantes pour la Corée du Sud.

Graphique 6 - Dépenses d'éducation rapportées au PIB (%)



Graphique 7 - Dépenses moyennes par niveau d'éducation en 2008 (indice 100 pour la moyenne OCDE de chaque niveau)



leur poids passe successivement de 5,2 % en 1995 à 4,9 % en 2000, puis à 5,7 % en 2008, et aux Pays-Bas de 5,4 % en 1995 à 5,1 % en 2000 puis à

5,6 % en 2008. Pour un grand nombre de pays, le recul des dépenses d'éducation rapportées au PIB entre 1995 et 2000 est en partie la conséquence

mécanisme de la forte croissance du PIB au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix. En Suède, la part des dépenses d'éducation dans le PIB augmente globalement entre 1995 et 2008, de 6,0 % à 6,3 %, mais reste stable entre 2000 et 2008.

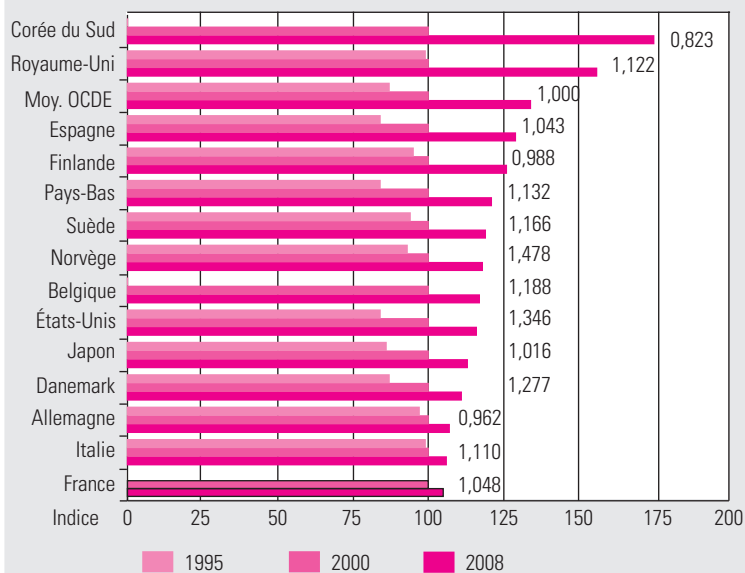
Le rapport de la dépense d'éducation au PIB est un indicateur global de l'investissement d'un pays en matière éducative. Ses variations d'un pays à l'autre peuvent dépendre du poids relatif de ses populations scolarisables. Ses variations dans le temps dépendent également de celles du PIB. La dépense d'éducation rapportée aux effectifs scolaires permet d'apprécier le montant sous forme d'un coût unitaire par élève ou étudiant, indépendamment de la richesse nationale.

La France dépense plus par élève et étudiant que la moyenne de l'OCDE

En 2008, la dépense moyenne d'éducation par élève est, en France, supérieure à la moyenne de l'OCDE pour l'ensemble constitué du primaire et du secondaire (+ 4,8 %) et également pour l'enseignement supérieur, quoique dans une proportion moindre (+ 2,6 %).

Les données de l'année 2008 montrent que la situation de la France par rapport à la moyenne de l'OCDE varie néanmoins entre le primaire, le premier et le second cycles du secondaire. Si la dépense moyenne par élève est en France inférieure de 12,4 % à la moyenne de l'OCDE dans le primaire, elle lui est supérieure de 3,7 % en premier cycle du secondaire, et de 28,6 % pour le second cycle du secondaire (graphique 7). Quant à l'enseignement supérieur, les efforts récents conduisent pour la France à un niveau de dépense par élève supérieur

Graphique 8 - Dépense moyenne par élève (primaire et secondaire) : variation de 1995 à 2008 et écart par rapport à la moyenne de l'OCDE en 2008



Lecture - En France, pour un indice 100 de la dépense moyenne par élève du primaire-secondaire en 2000, cette dernière valait 105 en 2008 (barres du graphique). En outre, cette dépense moyenne par élève représente en France 1,048 fois la dépense moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE en 2008 (chiffre porté à côté des barres).

Remarque : données manquantes en 1995 pour la Corée du Sud, la Belgique et la France.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*.

Graphique 9 - Dépense moyenne par étudiant : variation de 1995 à 2008 et écart par rapport à la moyenne de l'OCDE en 2008



Lecture - Au Royaume-Uni, pour un indice 100 de la dépense moyenne par étudiant en 2000, cette dernière valait 109 en 2008 et 130 en 2008 (barres du graphique). Parallèlement, cette dépense moyenne par étudiant représente au Royaume-Uni 1,116 fois la dépense moyenne de l'ensemble des pays de l'OCDE en 2008 (chiffre porté à côté des barres).

Remarque : données 2000 manquantes en 1995 pour la Corée du Sud, la Belgique et la France.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2011*.

de 2,6 % à la moyenne des pays de l'OCDE, contribuant en quelque sorte à un rattrapage par rapport à l'enseignement secondaire.

Progression plus lente en France que la moyenne OCDE pour l'enseignement scolaire

Les évolutions récentes sont cependant contrastées. Si la France présente depuis longtemps une dépense moyenne par élève dans le second degré sensiblement supérieure à celle de la moyenne de l'OCDE, son « avantage comparatif » tend à se réduire. Elle présente ainsi l'une des progressions de la dépense moyenne par élève dans le premier et le second degré les plus faibles entre 2000 et 2008 (+ 4,9 %), en deçà de la progression moyenne des pays de l'OCDE (+ 34,2 %). Le niveau de dépense moyenne dans l'enseignement scolaire reste néanmoins en France supérieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE en 2008 (+ 4,8 %). En revanche, le niveau de dépense moyenne est en Allemagne inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE en 2008 (- 3,8 %) (graphique 8).

De 2000 à 2008, pour l'ensemble du premier et du second degrés, la dépense moyenne par élève croît en Allemagne à un rythme légèrement plus rapide qu'en France (+ 7,5 % au lieu de + 4,9 %), restant également sensiblement en retrait par rapport à l'évolution de la moyenne des pays de l'OCDE (+ 34,2 %).

Dans le même temps, la Corée du Sud et le Royaume-Uni se caractérisent par une croissance de la dépense par élève dans le primaire-secondaire entre 2000 et 2008 sensiblement supérieure à la moyenne : respectivement + 74,9 % et + 56,3 %. Néanmoins, le niveau de la dépense par élève du primaire-secondaire en Corée du Sud

demeure environ 18 % plus faible que le niveau de la moyenne de l'OCDE. En revanche, dans d'autres pays (Norvège, Suède, États-Unis, Pays-Bas), la hausse de la dépense par élève, bien qu'inférieure au rythme moyen, est suffisamment soutenue (entre + 16 % et + 21 %) pour que le niveau atteint en 2008 reste nettement supérieur à la dépense moyenne au sein de l'OCDE.

La dépense moyenne par étudiant augmente plus vite en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE

À la différence du primaire-secondaire, la dépense moyenne par étudiant affiche en France une augmentation supérieure à la moyenne de

l'OCDE entre 2000 et 2008 (+ 16,6 % contre + 14,1 %), et plus rapide que celle de l'Allemagne (+ 7,4 %). L'effort budgétaire engagé au cours des années récentes tend à accroître les moyens alloués à l'enseignement supérieur en les rééquilibrant par rapport à l'enseignement secondaire.

Parallèlement, des pays comme la Corée du Sud (+ 46,9 %), l'Espagne (+ 38,3 %) ou le Royaume-Uni (+ 29,5 %) se caractérisent par des progressions parmi les plus fortes au sein de l'OCDE. Néanmoins, pour la Corée du Sud et l'Espagne, cette forte progression en huit ans ne permet pas encore à ces pays d'atteindre le niveau moyen de dépense par étudiant au sein des pays de l'OCDE.

À l'inverse, la dépense moyenne par étudiant recule légèrement aux Pays-Bas (- 0,9 %) et de façon plus marquée aux États-Unis (- 2,1 %) entre 2000 et 2008 (*graphique 9*). Dans le cas des États-Unis, cette évolution s'explique par une baisse sensible des investissements, principalement d'origine privée, entre 2007 et 2008. En outre, pour ces deux pays, le recul modéré enregistré en 2000 et 2008 de la dépense par étudiant ne les empêche pas de conserver un niveau de dépense unitaire sensiblement supérieur à la moyenne de l'OCDE, situation encore plus nette aux États-Unis, compte tenu des moyens dont dispose l'enseignement supérieur dans ce pays, en lien avec un recours au financement privé plus important. ■

Note méthodologique : les différentes notions de dépenses considérées

Graphiques 1 à 3 et 6 à 9 :

Les dépenses considérées sont les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement, tous services confondus (services éducatifs, services auxiliaires, recherche et développement en lien avec l'enseignement supérieur). Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants, en dehors des établissements d'enseignement, sont exclues afin d'assurer la comparabilité des données entre les pays.

Graphiques 4 et 5 :

Il s'agit de l'investissement public total dans l'éducation. Contrairement aux indicateurs précédents, cet indicateur inclut les aides publiques aux ménages qui ne sont pas reversées aux établissements d'enseignement (subventions pour frais de subsistance...). Les financements sont considérés après transferts entre les différents niveaux d'administration publique (financement final).

La moyenne OCDE

Il s'agit d'une moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Cette moyenne correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux, et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement la moyenne de l'OCDE.

BIBLIOGRAPHIE

Brière Luc, Dalous Jean-Pierre, Jeljoul Martine, « Le compte de l'éducation, principes, méthodes et résultats pour les années 1999-2009 », *Les dossiers*, n° 199, mai 2011.

Dalous Jean-Pierre, Jeljoul Martine, « Coût de l'éducation en 2009, évaluation provisoire du compte », *Note d'Information*, 10.21, décembre 2010.

Dalous Jean-Pierre, Jeljoul Martine, Rudolf Marguerite, « La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE », *Note d'Information*, à paraître, 2011.

OCDE, (2011) *Regards sur l'éducation 2011*, septembre 2011.

Ragoucy Christine, « Les indicateurs de l'OCDE sur la dépense d'éducation en 2005 : quelques tendances sur la situation comparée de la France », *Éducation & formations*, n°78, novembre 2008.